

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

22 mai 2013

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du Programme pilote pour la résilience climatique
1^{er} mai 2013

Coprésidents
M. Ihomjon Rajabov, Tadjikistan
Mme Abigail Demopulos, États-Unis d'Amérique

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE

1. La réunion du Sous-comité du PPCR est ouverte par le coprésident, M. Ilhomjon Rajabov.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ÉLECTION DES COPRESIDENTS

2. Le Sous-comité du PPCR réélit M. Ilhomjon Rajabov, membre du Sous-comité représentant le Tadjikistan, et élit Mme Abigail Demopulos, membre du Sous-comité représentant les États-Unis d'Amérique, qui occuperont les fonctions de coprésidents du 1^{er} mai 2013 jusqu'à l'élection de nouveaux coprésidents à la réunion du Sous-comité de novembre 2014.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Le Sous-comité du PPCR approuve l'ordre du jour provisoire faisant l'objet du document PPCR/SC.12/1. Il convient d'examiner le document PPCR/SC.12/Inf.2, *Expression d'intérêt présentée par le Gouvernement du Belize en vue de sa participation au PPCR*, au titre du point 6 de l'ordre du jour, *Questions diverses*.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL DU PPCR

4. Le Sous-comité du PPCR examine les documents PPCR/SC.12/3, *Rapport d'activité semestriel du PPCR*, et le corrigé qui y est apporté au document PPCR/SC.12/3.Corr.1. Il se déclare satisfait de la nouvelle présentation du rapport et de son orientation stratégique.

5. Le Sous-comité du PPCR note avec préoccupation un ralentissement dans la présentation des projets et programmes faisant l'objet d'une demande de financement au titre du PPCR ainsi que la lenteur des décaissements des aides financières du PPCR, et prie les BMD et les pays à déployer des efforts concertés pour accélérer la préparation et la mise en œuvre des projets. Par ailleurs, le Sous-comité :

- a) rappelle que l'approche convenue pour la *gestion de la réserve des projets et programmes ciblés du SCF* prévoit que soit soumise au Sous-comité, pour examen et approbation, la version actualisée ou révisée de tout plan d'investissement dont les projets et programmes n'auraient pas tous été approuvés pour financement au titre des CIF dans les deux ans suivant la date de validation dudit plan ;
- b) note que ce délai de deux ans a déjà expiré dans le cas de cinq programmes pilotes, et expirera dans les six prochains mois dans le cas de sept autres programmes ;
- c) demande que les programmes pilotes concernés lui communiquent par courrier toute modification ou révision apportée au SPCR ou les lui soumettent à sa prochaine réunion.

6. Le Sous-comité note avec satisfaction l'accent mis sur les investissements visant à promouvoir la production de données climatologiques et les services hydrométéorologiques, et

souligne qu'il est important de communiquer ces données en temps opportun et dans des formes utiles pour les décideurs et les autres utilisateurs finaux.

7. Le Sous-comité prie l'Unité administrative des CIF et les BMD de préparer une nouvelle analyse des leçons apprises et des pratiques optimales permettant d'associer le secteur privé à l'action menée pour renforcer la résilience climatique, et recommande que l'Unité administrative des CIF s'attache à promouvoir un échange d'expériences sur cette question, entre les BMD, les partenaires bilatéraux et d'autres parties prenantes.

8. Le Sous-comité prie les pays et les BMD d'accélérer l'exécution du programme convenu de suivi et de notification des résultats du PPCR, en veillant à ce qu'il soit mis en œuvre de manière efficace et cohérente.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. PROGRAMME STRATEGIQUE POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE EN HAÏTI

9. Ayant examiné le document PPCR/SC.12/4/Rev.1, *Programme stratégique pour la résilience climatique en Haïti*, le Sous-comité du PPCR :

- a) approuve le SPCR en tant que cadre visant à parachever les projets envisagés dans le programme stratégique, et prend note de la demande de financement de 25 millions de dollars sous forme de dons ;
- b) reconnaît que la qualité des projets en question jouera un rôle important dans la décision du Sous-comité, lorsque ces projets lui seront soumis pour approbation d'un financement au titre du PPCR ;
- c) prend note du budget prévisionnel établi pour les services de préparation et de supervision des projets susmentionnés et approuve une première tranche de financement pour les services assurés à ce titre par les BMD, comme suit :
 - i. 240 000 dollars au profit du projet, *Protection des infrastructures contre les chocs climatiques dans la boucle Centre-Artibonite* (BIRD) ;
 - ii. 250 000 dollars au profit du projet, *Protection de l'agriculture contre les chocs climatiques dans la boucle Centre-Artibonite* (BID) ;
 - iii. 250 000 dollars au profit du projet, *Adaptation au changement climatique dans les villes côtières du Golfe de La Gonâve* (BIRD) ; et,
 - iv. 470 000 dollars au profit du projet, *Renforcement de la gestion des données hydrométéorologiques, hydriques et climatologiques en vue de la prise de décisions et du dialogue sur les politiques* (BIRD).
- d) prie le Gouvernement haïtien, la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale de prendre en considération, dans la suite de la préparation du programme, les observations que les membres du Sous-comité auront communiquées par écrit avant le 15 mai 2012.

10. Le Sous-comité note avec satisfaction l'étape majeure qui a été franchie avec l'approbation du plan d'investissement d'Haïti, tous les pays pilotes et toutes les composantes régionales du PPCR disposant désormais d'un plan approuvé.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

11. Le Sous-comité du PPCR examine le document PPCR/SC.12/Inf.2, *Expression d'intérêt présentée par le Gouvernement du Belize en vue de sa participation au PPCR*, et décide d'autoriser le Gouvernement du Belize à lui présenter à sa prochaine réunion un exposé sur les efforts engagés en vue de la préparation d'un plan d'investissement pour la résilience climatique.

12. Le Sous-comité juge qu'il serait utile de discuter à sa prochaine réunion des demandes reçues de la part de pays intéressés à participer aux programmes du PPCR, tout en soulignant qu'il est important de ne pas susciter d'attentes de leur part quant à la disponibilité de financements supplémentaires et aux avancées de la mise en œuvre du Fond vert pour le climat. Le Sous-comité signale en outre qu'il est essentiel de donner la priorité à la mise en œuvre des projets et programmes dans les pays pilotes actuels. I

13. Le Sous-comité accueille avec satisfaction l'annonce du représentant de la Jamaïque selon laquelle le Forum de partenariat des CIF 2014 sera organisé à la Jamaïque, en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement.

14. Le Sous-comité accueille avec satisfaction l'annonce de la tenue d'un atelier technique sur les données climatologiques et les services hydrométéorologiques à Dushanbe (Tadjikistan) en août 2013.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE

15. La séance est close le mercredi 1^{er} mai 2013.